

PROCÈS-VERBAL DE LA 19° SÉANCE EXTAORDINAIRE (HUIS CLOS) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 20 AOÛT 2020, À 12 H, PAR LA PLATEFORME ZOOM

PRÉSENCES:

M^{mes} Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)

Céline Decoste, membre indépendant – expertise en protection de la jeunesse

Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers

Martine Martin, membre indépendant – expertise dans les organismes communautaires

Jasmine Martineau, secrétaire et présidente-directrice générale

Annick Nadeau, membre nommé par le ministre - milieu de l'enseignement

Marie-Josée Noël, membre indépendant – compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines

MM Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant – expertise en réadaptation Francis Simard, **président**, membre indépendant – compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

Donald Vigneau, représentant de la Fondation Santé de l'Archipel

Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - comité des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES:

Dre Christine Paquet, membre désigné - département régional de médecine générale (DRMG)

M^{me} Miriam Gaudet Chiasson, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)

INVITÉS:

M^{me} Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 12 h 3.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 19^e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 20 août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2020-08-703

જ્યુજ<u>્</u>

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum ;
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

DOSSIERS - DÉCISION

- 3. Adoption du rapport annuel de gestion 2019-2020 du CISSS des Îles ;
- 4. Adoption du rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2019-2020 du CISSS des Îles :
- 5. Nomination au poste de directrice des soins infirmiers, santé physique et soutien à l'autonomie des personnes âgées ;
- 6. Levée de la séance.

DOSSIERS-DÉCISION

3. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2019-2020 DU CISSS DES ÎLES

La présidente-directrice générale, madame Jasmine Martineau, a présenté le Rapport annuel de gestion 2019-2020 du CISSS des Îles. Elle informe les membres que les données contenues dans le rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2020. Le rapport annuel sera présenté en séance publique d'information annuelle l'automne prochain et diffusé sur le site web du CISSS des Îles, après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre.

Le document « Rapport annuel de gestion 2019-2020 » a été remis aux membres en huis clos afin qu'ils en prennent connaissance.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte *le rapport annuel de gestion 2019-2020* du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2020-08-704

4. ADOPTION DU RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES 2019-2020 DU CISSS DES ÎLES

Le document « Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2019-2020 » a été remis aux membres afin qu'ils en prennent connaissance. Il sera présenté à la population à l'automne 2020.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2019-2020 du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2020-08-705

5. Nomination au poste de directrice des soins infirmiers, santé physique et soutien à l'autonomie des personnes âgées

CONSIDÉRANT la dotation du poste de directrice des soins infirmiers, santé physique et soutien à l'autonomie des personnes âgées;

CONSIDÉRANT qu'un comité, composé des personnes mentionnées ci-dessous, a été formé afin d'effectuer le processus de sélection :

M^{me} Jasmine Martineau, Présidente-directrice générale;

M^{me} Caroline Mathieu, directrice des services multidisciplinaires et services de proximité;

M^{me} Ann Martell, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques;

CONSIDÉRANT que les membres du comité de sélection recommandent de façon unanime la nomination de madame France Morissette;

CONSIDÉRANT que l'article 3 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux (1218-96) prévoit que le conseil d'administration procède à la nomination des cadres supérieurs;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 173 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le conseil d'administration doit nommer les cadres supérieurs;

CONSIDÉRANT que l'article 18.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux (1218-96) prévoit que le salaire d'une personne qui est nommée à un poste de cadre supérieur est fixé par le conseil d'administration à l'intérieur de la classe salariale de ce poste;

SUR PROPOSITION dument appuyée, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De nommer madame France Morissette au poste de directrice des soins infirmiers, santé physique et soutien à l'autonomie des personnes âgées;

De fixer son salaire à la classe 43, tel qu'autorisée par le MSSS, en conformité avec les modalités applicables au Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux (1218-96).

Son entrée en fonction est prévue pour le 5 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2020-08-706

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 12 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2020-08-707

Francis Simard Président Jasmine Martineau Secrétaire du conseil

Lasnine Hartingace